



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

PEX

N° 2021-06 RT

Partage d'expérience



Le risque lié aux fuites de gaz



INTERVENTIONS	FUITES DE GAZ (maison, immeuble et VP) + ODEURS ANORMALES
THÉMATIQUE(S)	RISQUE TECHNOLOGIQUE
DATES INTERVENTIONS	1 ^{er} SEMESTRE 2021
CONSÉQUENCE / IMPACT	EXPOSITION D'USAGERS ET DES PERSONNELS AU RISQUE GAZ

CONTEXTE

Lors de 2 interventions récentes pour fuite de gaz, les secours ont été confrontés à des situations complexes :

Situation 1 : les secours sont appelés pour une **Odeur anormale** dans une maison. Sur les lieux, les SP procèdent aux reconnaissances dans l'ensemble de l'habitation avec le détecteur multi-gaz (cette dernière avait été largement ventilée par les occupants). Il n'y a aucune odeur perceptible et les relevés sont nuls. Les intervenants quittent les lieux sans attendre GRDF (ce service est prévenu par le CTA dès le début de l'intervention).

Lorsque le technicien GRDF se présente, celui-ci procède à des relevés d'explosimétrie, notamment dans les réseaux sous la voie publique, devant l'adresse. Ces relevés démontrent la **présence de gaz sous la voie publique**. L'odeur ressentie par les habitants provenait de **remontées intermittentes du gaz depuis les réseaux**. La ventilation effectuée au préalable par les occupants explique l'absence d'odeur dans l'habitation à notre arrivée.

Situation 2 : appelés pour une **Fuite de gaz sur voie publique**, les secours (2 FPT + 1 CDG) font face à une fuite non enflammée provenant d'un coffret clos. Après avoir commandé l'établissement d'une LDV 45 en protection, le chef d'agrès du FPT 1 effectue sa reconnaissance. Lors de celle-ci et alors qu'il **ouvre le coffret afin de localiser la fuite**, une **violente inflammation se produit**. La tenue de feu et l'**utilisation de la visière pare-flamme**, ont efficacement protégé le chef d'agrès. Par ailleurs, l'établissement préalable de la LDV 45 a permis de **sécuriser son repli**.



ZOOM SUR Le détecteur multi-gaz

Élément indispensable de la sécurité collective, il nécessite une bonne maîtrise de ses capacités et **limites**. Quelques points doivent attirer notre attention :

1) Lorsque le détecteur est plongé dans une fouille ou un égout, la **lecture directe de l'écran est rendue impossible**. Si l'appareil détecte du gaz mais que la concentration est inférieure à 15 % de la LIE, **l'alarme ne se déclenche pas**. Le risque est alors de passer à côté d'une détection positive. L'utilisation de la **fonction pic** est alors **indispensable** ! De plus, l'alarme basse a été abaissée à **10 % de la LIE**, le signal sonore sera donc audible plus rapidement.

2) Il possède un **temps de réponse variable** selon la concentration de gaz. Lors des reconnaissances, il est important d'effectuer des **points de mesure en restant fixe environ 20 secondes**. Le temps pour l'appareil d'analyser l'air ambiant.

Ces points sont expliqués dans le module formatif lié à ce PEX (intranet/POS/Éqap/Modules Formatifs)

À RETENIR

Rappels OPÉ - GAZ

1 VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE DE GAZ SOUS LA V-P

Même lorsque l'odeur est uniquement ressentie en bâtiment, la fuite peut se situer sous la voie publique (égouts, réseaux d'eau pluviale, gaines E.R.D.F ou télécoms, ...).

2 PROTÉGEZ-VOUS LORS DES RECONNAISSANCES ET RELEVÉS

Baissez systématiquement votre écran de protection faciale avant d'ouvrir un coffret gaz ou une plaque d'égout. Faites établir une LDV 45 en protection dès que possible.

3 ATTENDEZ GRDF

Lorsqu'une fuite de gaz a été détectée et même si celle-ci semble coupée, les secours doivent attendre GRDF. Ce service complétera nos vérifications. **Délai moyen d'arrivée : 26 minutes.**

Pour visualiser l'infographie de ce PEX, flashez le code OU reproduisez le lien ci-dessous



<https://youtu.be/NC1T3Xbgkks>